

NUMÉRO
SPÉCIAL

RAPPORT ANNUEL 2025



Démocratie, droits humains, même combat

- 4 **Industrie textile**
- 8 **Corruption**
- 12 **Industrie agroalimentaire**
- 16 **Matières premières**
- 19 **Santé**
- 22 **Pesticides**
- 24 **Politique commerciale**
- 26 **Multinationales responsables**
- 29 **SLAPP**
- 30 **Bénévolat**
- 33 **Visites dans les écoles**
- 34 **Podcast**
- 35 **Organisation**
- 42 **Remerciements**
- 43 **Rapport financier 2025**
- 51 **Mission et histoire**

Lors de notre assemblée générale de juin 2025, nous nous sommes penché-e-s sur l'impact des récents bouleversements politiques et économiques sur la démocratie, la Suisse et le travail de Public Eye. Face à l'accélération de ces transformations, notre rôle est plus essentiel que jamais.

Dénoncer l'emprise croissante du secteur privé sur nos institutions, exposer la corruption, proposer des réponses aux dérives de la fast fashion,



pointer les inégalités créées par certaines entreprises suisses comme Nestlé et ses céréales pour bébés enrichies en sucre... Public Eye poursuit ses combats avec détermination.

Une détermination mise à l'épreuve par des multinationales qui nous traînent devant les tribunaux, cherchant à discréder la solidité et la crédibilité de nos enquêtes. La pression qui s'abat sur les médias et les ONG défendant l'intérêt public atteint un niveau inquiétant. Les procédures judiciaires, elles, absorbent toujours plus de temps et d'argent.

Certes, la justice vient d'acquitter à nouveau au pénal les autrices et l'auteur d'un rapport de Public Eye en rejetant l'appel formé par Kolmar. Mais les provisions que nous avons dû constituer en raison de la procédure civile engagée par le géant zougois des matières premières continuent de grever nos comptes. Pour maintenir des finances solides, nous devons impérativement élargir le cercle de nos membres et soutiens.

C'est grâce à votre fidélité et à votre générosité que nous pouvons poursuivre notre travail et avoir autant d'impact. Au nom du comité, nous vous remercions chaleureusement de contribuer à faire vivre la mission de Public Eye : « Agir ici pour un monde plus juste. »

Aline Gavillet et Fred Sommer, coprésidence de Public Eye

Sur la couverture :
Simon Berthoud, Sibylle Müller,
Romeo Regenass, Annuscha
Wassmann-Tomura, Sasha Roderer

PUBLIC EYE – LE MAGAZINE

Numéro spécial

Rapport annuel 2025, n°58

Février 2026

—
ISSN 2504-1258

Parait six fois par an en français et en allemand, dont une fois en tant que rapport annuel. Cotisation-abonnement annuelle 75 francs

—
ÉDITION Antoine Panchaud (FR)
et Romeo Regenass (DE)

MISE EN PAGE Karin Hutter, Fundtastic
PHOTOS Marion Nitsch

IMPRESSION Stämpfli Communication
PAPIER Rebello & PerlenValue, FSC

TIRAGE FR : 13 100 ex. / DE : 36 400 ex.

—
CONTACT Public Eye
Av. Charles-Dickens 4
CH-1006 Lausanne
Tél. +41 (0)21 620 03 03
contact@publiceye.ch
publiceye.ch

—
COMPTE POUR LES DONS
IBAN CH64 0900 0000 1001 0813 5

Fonds suisse pour la mode: une riposte à la fast fashion

Cinq tonnes d'habits déversées devant le Palais fédéral à Berne:
par cette action symbolique, nous avons montré l'urgence de prendre
des mesures pour lutter contre la mode jetable.

Début septembre, nous avons dressé une montagne de 5 tonnes d'habits usagés sur la place Fédérale afin d'illustrer les dérives de la fast fashion et exiger une réponse politique. Car la Suisse n'échappe pas à ce fléau : chaque année, quelque 100 000 tonnes de vêtements, souvent produits dans des conditions d'exploitation et à peine portés, finissent incinérés ou exportés.

Notre proposition : un Fonds suisse pour la mode

Cette action a été l'un des moments forts de notre campagne demandant la création d'un Fonds suisse pour la mode. Le but : obliger les entreprises du secteur à participer aux coûts sociaux et environnementaux de leur modèle d'affaires. Pour chaque nouveau vêtement mis sur le marché, elles devraient verser une contribution au



fonds. Plus les habits sont durables, plus la contribution est faible. De quoi créer de fortes incitations en faveur d'une mode juste et responsable. Les recettes ainsi générées serviraient à encourager la baisse des coûts de réparation, à étendre le marché de la seconde main, à promouvoir la revalorisation et à soutenir une production plus durable. Cette mesure permettrait de poser les bases d'une économie circulaire pour une mode de qualité en Suisse.

Une pétition et un vaste soutien

La proposition a rencontré un large écho. Plus de 34 670 personnes ont signé notre pétition contre la fast fashion, portée par une coalition d'organisations de défense des consommateurs et consommatrices, de syndicats ainsi que d'acteurs et actrices du commerce équitable. Les groupes régionaux de Public Eye et plusieurs entreprises ont également pris part à cette campagne à travers des actions originales – témoignages, troc de vêtements, ou encore opérations de tri – pour mettre en avant des alternatives à la culture du tout jetable.

Un vrai changement est possible

Nous voulons désormais capitaliser sur cet élan. L'idée d'un fonds a déjà été reprise au Parlement, où une première motion la soutient, tandis que d'autres voix réclament l'introduction d'une taxe anticipée de recyclage pour les textiles. Mais le plus pertinent serait d'intégrer ce mécanisme de financement dans une stratégie globale alliant écoconception, promotion de la durabilité et de la réparabilité, amélioration de la transparence et de la revvalorisation des produits via des passeports numériques, devoir de diligence tout au long de la chaîne d'approvisionnement et encadrement plus strict des pratiques de marketing trompeuses. ■



Exploitation haut de gamme en Toscane

À Genève, nous avons demandé au géant du luxe Richemont d'assumer ses responsabilités envers les ouvrières et ouvrière-e-s. Public Eye s'engage pour des conditions de travail dignes dans l'industrie textile.

À Bellevue, dans la banlieue chic de Genève, se trouve le siège d'un groupe qui est longtemps resté loin des projecteurs : Richemont, le numéro 3 mondial du luxe. Bellevue, Richemont, des noms très à propos. La société affiche d'ailleurs une santé éclatante. Nicolas Bos, son nouveau patron, a bénéficié dès son entrée en fonction d'une hausse de salaire de 55 % par rapport à son prédécesseur.

Richemont se montre toutefois moins généreux envers les travailleurs et travailleuses de sa chaîne d'approvisionnement, comme l'a révélé notre enquête. Par l'in-



termédiaire de la Campagne Clean Clothes (CCC), dont Public Eye fait partie, nous avons été sollicité-e-s par le syndicat Sudd Cobas de Prato, en Toscane, pour soutenir la mobilisation en faveur des droits de la main-d'œuvre migrante exploitée.

Au printemps 2025, nous avons publié un reportage réalisé en étroite collaboration avec ce syndicat et Abiti Puliti, la branche italienne de la CCC. Nous y révélions la



face cachée du luxe : la marque allemande Montblanc, propriété de Richemont, faisait produire ses sacs en Toscane par des ouvrières et ouvriers issus-e-s de la migration, exploité-e-s douze heures par jour, six jours sur sept, pour 3 euros de l'heure. Avec l'appui de Sudd Cobas, ces personnes ont fini par obtenir des conditions de travail conformes aux normes légales. Une victoire de courte durée puisque, quelques semaines plus tard, Richemont a mis fin au contrat passé avec le fournisseur qui les employait.

Dans l'antre du lion

Lors de l'assemblée générale de Richemont, nous sommes intervenu-e-s pour exiger des réparations et des contrôles accusés. Johann Rupert, président du conseil d'administration, a tenu à répondre en détail à nos revendications, mais il est demeuré inflexible, refusant de remettre en cause les pratiques de son groupe.

Perspectives

- ▶ La pétition a été déposée, mais notre combat en faveur d'un Fonds suisse pour la mode se poursuivra en 2026. Nous allons maintenir la pression afin d'obtenir des avancées concrètes au niveau politique.
- ▶ Nous mettrons aussi l'accent sur une autre revendication essentielle : le versement de salaires vitaux. Pour cela, nous analyserons les prix payés par les entreprises à leurs fournisseurs, car des prix trop bas constituent un obstacle majeur à une rémunération juste.
- ▶ Nos actions de sensibilisation placeront par ailleurs la transformation du système de la mode au cœur du débat.

Reste à espérer que les tribunaux italiens examineront ce cas de près et reconnaîtront l'injustice subie. Six employés mis à la porte ont contesté leur licenciement, tandis que Richemont a riposté en attaquant des syndicalistes pour diffamation. Les deux procédures sont en cours. Nous continuerons à soutenir les ouvriers et ouvrières qui se battent pour leurs droits ainsi que le syndicat. ■

Criminalité économique : place à la justice

En 2025, deux réformes majeures ont abouti au Parlement, mais leur portée a été largement réduite sous la pression d'un lobby influent. Public Eye a lancé une pétition pour que les condamnations d'entreprises suisses pour corruption à l'étranger débouchent sur une justice réelle.

Le temps politique est long et exige de la persévérance, notamment dans le domaine de la lutte contre le blanchiment d'argent. Dès 2014, Public Eye – alors appelée Déclaration de Berne – revendiquait la « publicité des informations relatives aux ayants droit économiques de sociétés », un instrument devenu depuis un standard international. À l'automne 2025, la Suisse a enfin franchi un timide pas en ce sens en approuvant la création d'un registre des bénéficiaires effectifs des entreprises et autres personnes morales.

Ce registre ne sera toutefois accessible ni au public, ni aux ONG spécialisées, ni aux médias. Autre lacune majeure : en sont exclues les fondations et associations,





des structures souvent utilisées à des fins de blanchiment. Un point positif subsiste néanmoins avec l'abandon partiel de la «présomption d'exactitude» des données, ce qui obligera les banques à réaliser leurs propres analyses des risques liés à leur clientèle au lieu de s'en remettre aux informations déclarées.

Une réforme édulcorée par le lobby des avocat·e·s

Le registre de transparence marque donc une (modeste) avancée. La réforme de la loi sur le blanchiment d'argent a, par contre, été vidée de sa substance sous la pression du lobby des avocat·e·s. En 2021, le Conseil fédéral entendait pourtant imposer des règles de diligence solides aux conseillers et conseillères, notamment aux avocat·e·s et agent·e·s fiduciaires qui créent des sociétés-écrans et autres

montages opaques pour dissimuler des avoirs et des opérations en Suisse.

Si les obligations de diligence ont été adoptées lors de leur second passage devant les chambres, elles ont été assorties de tant d'exceptions que leur impact concret devient incertain. Par exemple, elles s'appliquent à la création et à la gestion de sociétés «non opérationnelles», mais excluent les holdings. Ou encore : elles ne valent que pour les transactions immobilières supérieures à 5 millions de francs – un seuil atteint dans à peine une vente sur cent.

Ces subtilités ne forment que la partie émergée de l'iceberg. Les débats au Parlement ont mis en lumière l'influence décisive du lobby des avocat·e·s et des fiduciaires, capable de mobiliser, voire d'instrumentaliser la majorité bourgeoise et de se ménager un accès privilégié à l'administration et à la commission compétente.

Avec ces réformes, les chambres fédérales espèrent avoir satisfait à deux standards internationaux en matière de lutte contre le blanchiment d'argent. Mais rien ne garantit que cet optimisme soit partagé par le Groupe d'action financière (GAFI), l'organisme international de référence dont l'évaluation est attendue pour 2027.

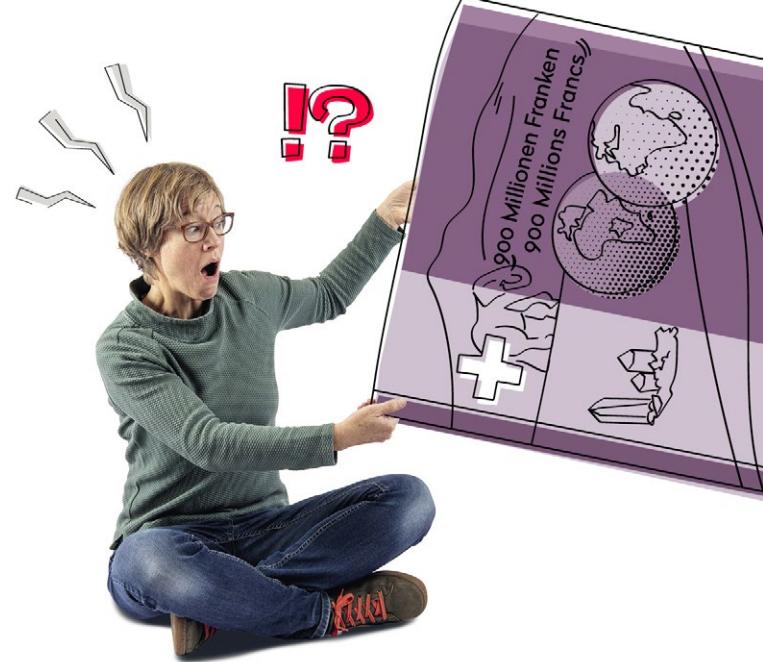
Public Eye a suivi de près le processus législatif, passant au crible de nombreux projets de loi et échangeant



avec des parlementaires sur les écueils et les pistes d'amélioration potentielles. Nos enquêtes publiées en cours d'année ont démontré l'urgence d'agir. En mars, notre enquête exclusive sur l'affaire Salamé – du nom de l'ancien gouverneur de la Banque centrale du Liban poursuivi dans une dizaine de pays, dont la Suisse, pour des soupçons de blanchiment aggravé – a révélé la faiblesse des dispositifs anti-blanchiment de la banque privée genevoise HSBC, aujourd'hui dans le viseur de la justice suisse. En septembre, nous avons en outre mis au jour un scandale financier lié à une taxe opaque sur la téléphonie mobile en République démocratique du Congo, avec des ramifications jusqu'en Suisse.

La justice helvétique sous les projecteurs

Pour combattre efficacement la criminalité économique, qui ternit la réputation de la Suisse, les autorités judiciaires doivent être dotées d'outils plus nombreux et efficaces. En 2025, le Parlement a débattu de la poursuite pénale différée. Inspiré des *deferred prosecution agreements* anglo-saxons, ce mécanisme permettrait, sous réserve d'accord entre le ministère public et la société impliquée, de suspendre temporairement des poursuites pour corruption ou fraude, avant de les classer définitivement si l'entreprise tient certains engagements. Le



dispositif soulève cependant des interrogations fondamentales, qui ont conduit Public Eye à formuler des recommandations en vue de garantir en tout temps la primauté de l'intérêt public.

Constatant que les tribunaux suisses se contentent parfois d'appliquer la loi sans véritablement « rendre justice », Public Eye a lancé en octobre la pétition « Pour que la corruption ne paie pas ». Aujourd'hui, les entreprises helvétiques condamnées pour des faits de corruption à



l'étranger sont tenues de restituer les profits illicites obtenus, mais ces fonds finissent dans les caisses de la Confédération plutôt que de bénéficier aux populations lésées. Plus de 900 millions de francs se sont ainsi accumulés au fil des ans. Or, il serait relativement simple de corriger cette injustice. C'est précisément l'objet de notre pétition, qui demande au Conseil fédéral de modifier la loi et sa mise en œuvre afin que les populations lésées obtiennent réparation à l'avenir. ■

Perspectives

- ▶ La pétition « Pour que la corruption ne paie pas » sera déposée au printemps. Public Eye suivra de près le dossier et fera pression pour que l'administration fédérale engage les réformes nécessaires.
- ▶ Nous observerons attentivement le déploiement du registre de transparence et la mise en œuvre de la réforme de la loi sur le blanchiment d'argent. L'évaluation prochaine du GAFI permettra de juger si les nouvelles mesures répondent aux standards internationaux.
- ▶ L'article 47 de la loi sur les banques entrave le travail d'investigation, notamment celui de Public Eye. Cette disposition bâillon sera de nouveau au cœur du débat politique. Nous nous engagerons pour qu'elle soit modifiée.
- ▶ En 2026, un important procès pour blanchiment pourrait se tenir devant le Tribunal pénal fédéral de Bellinzone : la banque privée genevoise Lombard Odier est accusée d'avoir facilité la dissimulation des gains de Gulnara Karimova, fille de l'ancien président ouzbek.

Esclavage moderne dans la filière café de Nestlé

L'exploitation de la main-d'œuvre dans la production de café destiné à Nestlé a de nouveau été dans le viseur de Public Eye en 2025. Notre enquête a révélé que les employé·e·s d'une plantation brésilienne fournissant un partenaire certifié du géant de l'agroalimentaire travaillaient dans des conditions assimilables à de l'esclavage.

En collaboration avec Repórter Brasil, nous avons mis en lumière plusieurs cas d'esclavage moderne chez des fournisseurs de Nestlé. Logements insalubres, installations sanitaires déficientes, absence de soins médicaux en cas de maladie, journées de travail interminables, nourriture insuffisante, déductions indues amputant la majeure partie des salaires : les témoignages de José Lima et Jurandir Dos Santos, recueillis par des journalistes de l'ONG brésilienne, sont édifiants. Forcés en toute illégalité de s'endetter pour couvrir leurs frais de matériel et de transport jusqu'à leur lieu de travail, exposés à des menaces explicites de violences, les deux ouvriers agricoles étaient pris





au piège. Ils ont toutefois réussi à s'enfuir et à nous confier leur récit. Nos recherches ont démontré que la ferme qui les employait dans des conditions d'esclavage moderne – documentées par les autorités – vendait son café à une coopérative certifiée fournissant également Nestlé.

La multinationale suisse, leader mondial du café, engrange des milliards sur ce marché en pleine expansion. Si elle affirme combattre l'esclavage moderne dans sa

Perspectives

► En 2026, nous continuerons à scruter les pratiques d'approvisionnement de Nestlé et à soutenir les travailleuses et travailleurs de la filière café dans leur combat pour un revenu vital et des conditions de travail dignes.

chaîne d'approvisionnement, nos révélations dressent un tout autre tableau.

Au Mexique, des familles paysannes privées de revenu vital

En 2024, nous racontions le combat des productrices et producteurs de café du Chiapas, descendu·e·s dans la rue pour protester contre les prix dérisoires imposés par Nestlé. Nous restons en contact régulier avec eux et maintenons la pression sur le géant veveysan. Même si une légère hausse des prix a été obtenue pour les deux dernières récoltes, cette augmentation demeure bien inférieure à celle observée sur les marchés internationaux. Il serait essentiel d'établir un mécanisme assurant aux familles paysannes concernées un revenu suffisant pour vivre. Nestlé, malgré ses promesses, en est encore loin. ■

Du sucre dans les aliments pour bébés

Il y a près de deux ans, nos révélations sur le «deux poids, deux mesures» de Nestlé avaient fait le tour du monde et généré une vague d'indignation. En 2025, notre nouvelle enquête a montré que la multinationale continue de gaver les bébés de sucre en Afrique.

En avril 2024, nous avions mis en lumière le double standard de Nestlé en matière de sucre dans ses aliments pour bébés, suscitant un tollé planétaire. En Inde, ce scandale avait fait chuter le cours de l'action de la multinationale, poussant celle-ci à annoncer le lancement de 14 produits sans sucre ajouté. Une excellente nouvelle pour des dizaines de millions de bambins.

Mais sur le continent africain, un marché clé pour le géant suisse, la réalité est tout autre : dans un contexte où l'obésité est devenue un véritable fléau de santé publique, Nestlé continue d'ajouter du sucre à la plupart de ses préparations. C'est ce que nous avons révélé en 2025 dans une nouvelle enquête explosive qui se base sur l'analyse en laboratoire d'une centaine de céréales infantiles Cerelac écoulées dans 20 pays d'Afrique.

En moyenne, chaque portion renfermait près de 6 grammes de sucre ajouté, l'équivalent d'un carré et demi.

Cette quantité est 50 % supérieure à celle relevée lors de notre première enquête, qui portait principalement sur des produits vendus en Asie et en Amérique latine – et deux fois plus élevée que celle alors observée en Inde, premier marché mondial de la multinationale.

Et ce n'est pas tout : la teneur en sucre ajouté n'est la plupart du temps pas indiquée sur l'emballage. Pourtant, Nestlé déploie sur le continent africain une stratégie marketing offensive présentant Cerelac comme «spécialement conçu» pour répondre aux besoins nutritionnels des bébés et pour fournir «le niveau optimal de vitamines et de minéraux nécessaires à leur croissance et à leur développement».

En octobre, nous nous sommes rendu·e·s en Afrique du Sud pour comprendre l'engouement autour de ces pro-





duits et en mesurer les conséquences sur la santé publique. Dans la province du Cap-Oriental, l'une des plus pauvres du pays, nous avons rencontré des mères qui consacrent leurs maigres revenus à l'achat de ces aliments, pensant

Perspectives

- ▶ Nous maintiendrons la pression pour que Nestlé commercialise partout dans le monde des céréales infantiles sans sucre ajouté.
- ▶ Nous soutiendrons nos partenaires en Afrique dans leurs efforts pour faire évoluer les législations locales et contraindre Nestlé à vendre sur le continent des produits exempts de sucre ajouté.
- ▶ Nous nous engagerons pour une révision du Codex Alimentarius de l'ONU, qui tolère actuellement jusqu'à 30 % de sucre ajouté dans les céréales pour bébés.

offrir le meilleur à leurs enfants, sans se douter des risques pour la santé de ces derniers.

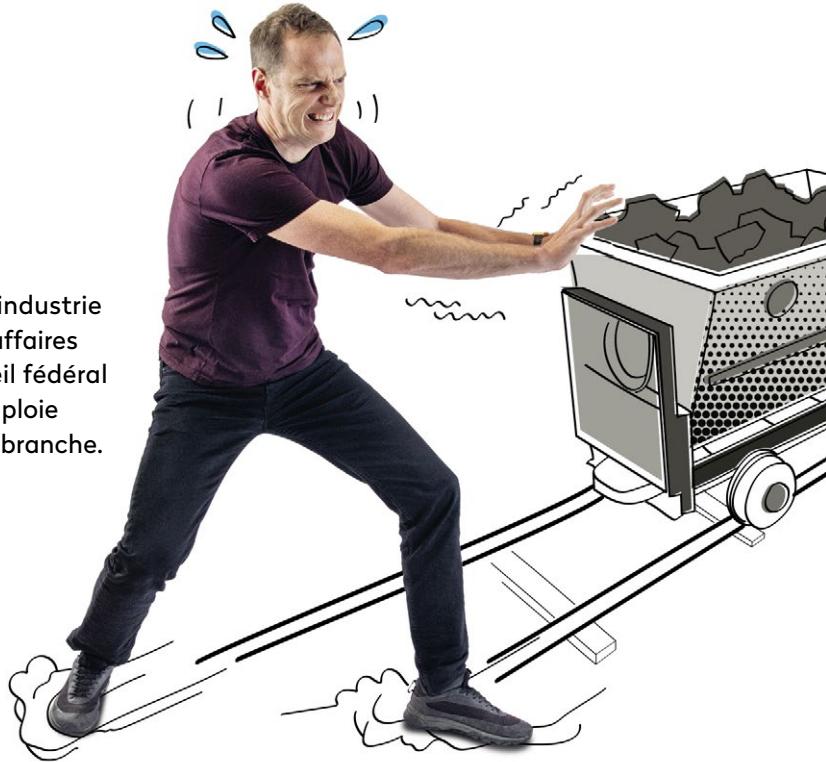
Dans une lettre ouverte, 20 organisations de protection des consommateur·ice·s et de la société civile africaines avec qui nous avons collaboré ont demandé à Nestlé de cesser d'ajouter du sucre dans ses préparations infantiles : « Tous les bébés ont le même droit à une alimentation saine – quelle que soit leur nationalité ou la couleur de leur peau. Faites ce qu'il faut. Pas demain. Pas l'année prochaine. Aujourd'hui. Le monde vous regarde. » ■

Lever le voile sur un secteur opaque

Malgré un verdict rendu contre un géant du négoce, l'industrie des matières premières a tranquillement poursuivi ses affaires douteuses en Suisse en 2025. L'immobilisme du Conseil fédéral n'a pas entamé la détermination de Public Eye, qui s'emploie inlassablement à faire la lumière sur les coulisses de la branche.

D'où proviennent les matières premières négociées en Suisse? C'est la question que Public Eye pose en vain à l'administration fédérale depuis plus d'une décennie. L'opacité de la place helvétique reste un problème majeur auquel le Conseil fédéral rechigne à s'attaquer, même s'il a publié en 2025 de nouveaux chiffres – malheureusement lacunaires – sur ce secteur hautement controversé.

Devant l'inaction des autorités, nous avons pris l'initiative de créer une carte interactive répertoriant les mines des traders opérant depuis notre pays. Charbon colombien, cobalt congolais, calcaire kazakh: tout y est, au mètre près. De quoi permettre au grand public, mais surtout à l'administration fédérale, de retracer l'origine



des métaux et minerais négociés en Suisse. Par cette démarche proactive, nous espérons inciter le gouvernement à prendre le relais et à surveiller lui-même les activités de la branche.



Réguler, un impératif à tous les niveaux

Début 2025, le Tribunal pénal fédéral a condamné le géant genevois Trafigura en première instance pour des faits de corruption liés au marché pétrolier angolais. Aussi symbolique soit-il, un tel verdict ne rétablit pourtant pas forcément la justice (voir texte sur la corruption, page 8). Le sujet suscite néanmoins un vif intérêt, comme en témoigne le succès de notre exposition «Quand les négociants se font pincer», qui a attiré un public nombreux dans six villes suisses.

Par ailleurs, Public Eye a exprimé sa déception quant à la mise en œuvre des sanctions sur les matières premières russes. Depuis l'invasion de l'Ukraine il y a quatre ans, nous avons multiplié les enquêtes et les interventions auprès de l'administration et du Parlement pour en garantir l'application rigoureuse. Or, le rapport de 40 pages que

le Conseil fédéral a consacré au sujet montre clairement que le contrôle exercé sur les négociants reste bien trop superficiel. Comble de l'ironie, ceux-ci ont reçu des remerciements de la présidente de la Confédération pour les recettes fiscales exceptionnelles engrangées grâce à la crise.

Des innovations à haut risque

Le secteur, toujours à la pointe de l'innovation et de la diversification, a continué de nous tenir en alerte avec des modèles économiques pour le moins inventifs. C'est ainsi que Mercuria, basée à Genève, s'est lancée dans la protection des forêts et du climat en concluant un accord avec un gouvernement régional au Brésil. Extrêmement avantageuse pour le groupe – qui, comme nous l'avons révélé, a obtenu un rabais secret –, cette opération risque pourtant de compromettre les droits fonciers des communautés autochtones. Ces dernières ripostent désormais devant la justice.

Le succès fulgurant de la récolte de signatures pour la nouvelle initiative pour des multinationales responsables montre que la population suisse souhaite combler les failles du système. Ce texte pose les bases légales requises pour réguler le secteur à haut risque du négoce de matières premières. Il contient des revendications qui, à côté de notre combat de longue date en faveur de la

création d'une autorité de surveillance, resteront ces prochaines années un pilier de notre mobilisation contre les dangers majeurs entourant la branche. ■

Perspectives

- ▶ La Suisse reste la plaque tournante du négoce mondial de pétrole, charbon, café et sucre. Cette année, Public Eye braquera les projecteurs sur une autre filière dont les flux sont aussi pilotés depuis ici – nous dévoilerons laquelle le moment venu.
- ▶ Enquêtes inédites, analyses pointues, plaidoyer ciblé : nous continueros à interpeller les instances décisionnaires pour faire avancer la régulation du secteur des matières premières en Suisse.
- ▶ Les négociants seront également au centre des débats autour de la nouvelle initiative pour des multinationales responsables. Il est grand temps de soumettre à une régulation stricte ces acteurs dont les affaires prospèrent au détriment des droits humains et de l'environnement.

Pharma : des gouvernements otages et complices

Deux nouvelles enquêtes illustrent la toute-puissance de la pharma et le manque de détermination de nos autorités à défendre l'intérêt public. Le bras de fer engagé aux États-Unis pour faire baisser les prix des médicaments brevetés tourne à la farce – et pourrait se retourner contre la Suisse et l'Europe.

L'industrie pharmaceutique multiplie les brevets pour maintenir des prix élevés aux dépens des budgets de santé publique. Le deuxième volet de notre série sur les brevets abusifs a révélé comment Roche parvient à prolonger son monopole sur l'Herceptin et ses trois traitements dérivés contre le cancer du sein, essentiels pour de nombreuses patientes.





Vingt-sept ans après la mise sur le marché de l'Herceptin, une centaine de brevets freinent toujours l'accès à des génériques plus abordables. Cette stratégie a déjà permis au géant bâlois de réaliser plus de 158 milliards de francs de ventes et d'envisager un monopole de près de 50 ans – soit bien plus du double des 20 ans prévus par le droit international – sur ces médicaments qui constituent l'un des piliers de son chiffre d'affaires. Plutôt que de permettre de véritables avancées thérapeutiques, les brevets secondaires accumulés servent surtout de puissant levier à Roche pour imposer des prix excessifs, au détriment des patient·e·s et des budgets de santé publique.

Il est urgent que la Suisse, en tant que membre de la Convention sur le brevet européen, s'engage en faveur d'un renforcement des critères de brevetabilité et d'examen des demandes afin d'empêcher la délivrance de brevets injustifiés.

Des organes de régulation sous influence ?

Une autre enquête inédite a dévoilé l'ampleur des mouvements de personnel entre l'industrie pharmaceutique et deux autorités de régulation, Swissmedic et l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Ce phénomène de « pantouflage » accroît le risque d'influence des entreprises sur la politique du médicament.

Nous avons identifié 284 cas révélant une proximité systémique entre secteur privé et administration. Certaines fonctions clés de la régulation du médicament sont particulièrement exposées. Chez Swissmedic, plus de la moitié des cas recensés concernent l'autorisation de mise sur le marché, une étape capitale pour l'industrie, puisqu'elle conditionne la commercialisation et donc les premières recettes financières. D'autres secteurs sensibles, comme les essais cliniques ou la fixation des prix, affichent aussi des taux de pantouflage significatifs.

Ce brassage, présent à tous les niveaux hiérarchiques, peut certes favoriser le transfert d'expertise technique, mais il soulève des préoccupations quant à la gestion des risques de corruption et de conflit d'intérêts. Le cadre juridique suisse reste lacunaire, et le manque de transparence mine la confiance publique.

Public Eye plaide pour un renforcement des règles, réclamant notamment un délai de carence d'au moins douze mois, son application à davantage de fonctions, ainsi qu'une transparence accrue afin de garantir un véritable contrôle démocratique. Alors que 80 % du budget de Swissmedic provient de la pharma, le pantouflage accentue la porosité entre régulation publique et intérêts privés. Il faut un encadrement strict pour préserver l'indépendance des autorités de santé. ■

Perspectives

- En 2026, nous poursuivrons notre série sur les monopoles abusifs et autres stratégies anti-concurrentielles des géants pharmaceutiques, en particulier suisses, qui s'arrogent des marges indécentes sur le dos des patient-e-s et des assurances sociales, ici comme ailleurs.
- La révision de la loi sur l'assurance-maladie (LAMal) ayant été adoptée en 2025, nous suivrons de près ses effets sur le système de fixation des prix des médicaments et l'octroi de rabais secrets, dans un contexte où la branche exerce un chantage pour augmenter encore ses marges en Europe et en Suisse en réaction à une (pseudo-) baisse des prix aux États-Unis.
- Nous continuerons à lutter pour davantage de régulation et de transparence, que ce soit sur les liens de la pharma avec le Parlement et l'administration, les coûts réels de la recherche et développement pharmaceutique ou encore la financiarisation croissante des géants du secteur au détriment de l'intérêt public.

Un « deux poids, deux mesures » toxique

Malgré les promesses des autorités, des pesticides interdits continuent d'être exportés depuis la Suisse et l'Union européenne. Public Eye s'engage pour mettre fin à ce commerce toxique qui nuit aux populations et à l'environnement dans les pays à plus faible revenu.

En septembre 2025, nous avons publié une nouvelle enquête démontrant que les exportations de pesticides interdits depuis l'Union européenne (UE) ont explosé ces dernières années en dépit des engagements de la Commission pour les stopper.

Des données exclusives obtenues auprès des autorités européennes montrent que l'UE a expédié à l'étranger près de 122 000 tonnes de ces substances en 2024, soit 50 % de plus qu'en 2018. En tenant compte du Brexit – c'est-à-dire en excluant le Royaume-Uni, alors premier exportateur –, ces volumes ont plus que doublé en six ans.

Ils sont majoritairement destinés à des pays à revenu faible ou intermédiaire, où les risques pour la santé et l'environnement sont plus élevés. Le géant bâlois Syngenta



fait partie des principales entreprises pourvoyeuses de ces produits bannis de l'agriculture européenne.

En octobre 2020, la Commission promettait pourtant de « montrer l'exemple » et de mettre fin à cette pratique. Un engagement pris dans le sillage d'une précédente enquête de Public Eye, qui avait révélé l'ampleur du scandale des pesticides interdits « made in Europe ».

En raison des fortes pressions exercées par le lobby de l'agrochimie, le processus piétine. Avec le retour de Donald Trump à la Maison-Blanche et la victoire du bloc de droite aux dernières élections européennes, les appels



à déréguler s'intensifient, au point de compromettre cette réforme majeure.

Par sa nouvelle enquête, Public Eye entend inciter la Commission à honorer sa promesse. Lors d'une action « retour à l'expéditeur » menée en décembre à Bruxelles avec une coalition d'organisa-

Perspectives

- ▶ En 2026, nous poursuivrons notre engagement en faveur de l'adoption d'une interdiction d'exporter des pesticides interdits à l'échelle de l'Union européenne et pour un renforcement de la législation helvétique.
- ▶ Nous mettrons en évidence le modèle d'affaires hautement nuisible des géants de l'agrochimie et ses conséquences délétères dans les pays à revenu plus faible.
- ▶ Nous continuerons de soutenir des paysan-ne-s et travailleur-euse-s agricoles intoxiqué-e-s par des pesticides de Syngenta dans leur lutte pour obtenir justice et réparation auprès des tribunaux.

tions, nous lui avons livré 75 boîtes symbolisant autant de produits prohibés, mais toujours exportés.

La Suisse n'est pas en reste, puisqu'elle exporte des pesticides interdits en toute opacité. En 2020, le Conseil fédéral avait pourtant décidé de durcir la législation, mais la liste des substances réglementées n'a pas été actualisée depuis. Résultat: des dizaines de pesticides récemment interdits échappent à tout contrôle. ■

Une nécessaire résistance au libre-échange

En ces temps troublés où la politique commerciale semble dictée par des entreprises qui distribuent des cadeaux de luxe au grand jour, Public Eye refuse toute compromission. Nous veillons à ce que ni les principes démocratiques, ni les droits humains, ni l'environnement ne soient sacrifiés sur l'autel des intérêts économiques.

La politique commerciale est une affaire de pouvoir. Jusqu'ici, les règles conçues pour garantir les profits des multinationales étaient enfouies dans les notes de bas de page et les clauses sibyllines de traités interminables, que Public Eye s'attache à disséquer depuis des décennies. En 2025, dans le contexte des droits de douane imposés par l'administration Trump, la discrétion a fait place à l'ostentation, avec des chefs d'entreprise s'arrogeant des priviléges à coups de lingots d'or, sous le regard médusé du public. Une constante demeure toutefois : les droits humains et l'environnement restent les grands oubliés du libre-échange.

L'an dernier, la diplomatie suisse n'a pas chômé. En signant un traité controversé avec les pays du Mercoco-



sur (Brésil, Argentine, Uruguay, Paraguay), la Confédération a fait fi des alertes répétées de Public Eye et d'autres ONG sur les risques : avantages douaniers pour l'agro-industrie, pression accrue sur l'Amazonie, protection insuffisante des peuples autochtones. Le nouvel accord avec la Malaisie suit la même logique délétère : il soulève les mêmes craintes concernant l'huile de palme que celui conclu avec l'Indonésie, accepté sur le fil en votation il y a cinq ans.

Parallèlement aux discussions tarifaires avec les États-Unis, le Conseil fédéral a avancé sur la renégocia-

tion de l'accord commercial avec la Chine. Beaucoup d'informations restent confidentielles, mais tout indique que les droits humains seront à nouveau relégués au second plan. Si cela se confirme, nous nous mobiliserons en vue d'un référendum.

En 2025, des décisions majeures de politique commerciale ont en outre été prises sans réel débat, sous l'impulsion de grands patrons. Dans un rapport, le Conseil



Cornelia Celio, Eva Sutter, Héloise Détraz

Perspectives

- ▶ La politique commerciale continuera d'animer le débat, puisque le Parlement se penchera sur les accords de libre-échange contestés avec les pays du Mercosur et la Malaisie. Devant l'importance des enjeux, Public Eye ne manquera pas de faire entendre sa voix.
- ▶ Dans ses négociations avec les États-Unis et la Chine, la Confédération devra veiller au respect des droits humains et garantir un niveau d'exigence élevé. Public Eye rappellera systématiquement à l'administration et au Parlement leur devoir d'assurer une politique économique extérieure juste.
- ▶ Nous continuerons de plaider pour une loi sur la politique économique extérieure qui rompe avec les dogmes dépassés du libre-échange au profit d'une approche porteuse d'avenir.

fédéral a même soutenu que l'intégration de principes relatifs aux droits humains et à l'environnement nuirait aux intérêts de la Suisse. Une grille de lecture inquiétante qui retarde encore l'émergence d'une politique économique extérieure tournée vers l'avenir. ■

Responsabilité des entreprises : l'heure est venue

La nouvelle initiative pour des multinationales responsables a connu un lancement historique. Tandis que l'UE impose enfin des règles strictes aux entreprises, la Suisse doit se montrer à la hauteur : il est temps que des géants comme Glencore ou Syngenta répondent de leurs atteintes aux droits humains et à l'environnement.

À son lancement en janvier 2025, l'initiative pour des multinationales responsables a battu un record, réunissant plus de 183 000 paraphes en deux semaines à peine. Plusieurs milliers de bénévoles se sont mobilisé-e-s malgré le froid glacial pour atteindre le quota fixé. Le 27 mai, aux côtés des autres initiant-e-s, nous déposons le texte auprès de la Chancellerie fédérale, muni de 287 164 signatures authentifiées. Le 3 septembre, le Conseil fédéral annonçait sa volonté de lui opposer un contre-projet indirect.

Tout profit implique une responsabilité, du moins en théorie, car la réalité est généralement plus nuancée : les grands groupes continuent d'engranger des bénéfices colossaux et de concentrer un pouvoir immense, bien souvent au détriment de l'environnement et des droits humains. Des dérives que cette nouvelle initiative vise à

corriger. Mais qu'apporte-t-elle concrètement aux personnes concernées ? Comment fonctionne-t-elle en détail ? Et quelles sont ses chances devant le peuple ? Trois épisodes spéciaux de notre podcast « Mon œil ! » ont fait le point sur ces questions et bien d'autres.

L'UE franchit une nouvelle étape avec sa directive

L'année écoulée a été riche en rebondissements au sein de l'Union européenne (UE) également. Adoptée en 2024, la directive sur le devoir de vigilance des entreprises a fait l'objet de nouvelles négociations dans le cadre du paquet Omnibus I. Après des mois de débats entre le Conseil de l'UE et le Parlement autour du projet présenté par la Commission en février 2025, la version révisée du texte a été achevée à la fin de l'année.

La directive a toutefois été édulcorée sur certains points. À titre d'exemple, seules sont dorénavant concernées les sociétés comptant plus de 5000 salarié·e·s et générant un chiffre d'affaires net supérieur à 1,5 milliard d'euros. Si la Suisse reprenait ces seuils, de nombreux négociants en matières premières impliqués dans des opérations douteuses échapperaient aux nouvelles obligations. Malgré tout, ce texte marque une avancée majeure. Pour la première fois, les grands groupes sont juridiquement contraints de respecter les droits humains et l'environnement, sous peine de sanctions.

La Suisse doit désormais emboîter le pas à l'UE. Les multinationales telles que Glencore, Nestlé ou Syngenta doivent enfin être tenues responsables lorsqu'elles détruisent des régions entières, exploitent la main-d'œuvre ou exposent les agriculteurs et agricul-



trices à des pesticides extrêmement dangereux. La Suisse, en tant que centre mondial du négoce de matières premières, doit surveiller de près ce secteur à haut risque. En fonction des seuils retenus, de grandes entreprises aux



Perspectives

► Alors que les violations des droits humains et les atteintes à l'environnement persistent dans les filières économiques mondiales, nous continuerons en 2026 à œuvrer pour une réglementation efficace des multinationales en Suisse. Nous poursuivrons nos enquêtes sur les abus commis par des entreprises helvétiques, notamment dans les secteurs du négoce de matières premières, de l'agroalimentaire, du textile et de la chimie.

► Nous prendrons part à la consultation que le Conseil fédéral prévoit d'ouvrir au printemps 2026 sur un contre-projet à la nouvelle initiative pour des multinationales responsables. Pour éviter l'adoption d'un texte alibi, il sera essentiel que la société civile fasse entendre sa voix avec force dans le cadre de ce processus.

activités problématiques – à l'instar des raffineries d'or Valcambi et Metalor, du groupe agricole Socfin ou encore du négociant IXM – pourraient en effet passer entre les mailles du filet. ■



Contrer les procédures-bâillon

Les procédures-bâillon se multiplient, non seulement en Suisse, mais partout dans le monde. Public Eye s'engage pour défendre la liberté des médias et la démocratie.

Les procédures-bâillon, ou SLAPP en anglais (*strategic lawsuit against public participation*), désignent des actions en justice abusives visant à empêcher la publication d'informations d'intérêt public. Elles sapent la mission de la presse, pilier d'une démocratie éclairée.

Parce que l'union fait la force, Public Eye a cofondé en 2023 l'Alliance suisse contre les SLAPP. Face à l'absence de prise de conscience à l'échelle nationale, l'Alliance juge nécessaire de sensibiliser le grand public et les milieux concernés. Début 2025, elle a organisé une conférence à Berne sur les enjeux juridiques en lien avec les

procédures-bâillon et sur les moyens de les contrer. À l'occasion de la Semaine des droits humains de l'Université de Genève en novembre, Public Eye a en outre consacré une table ronde aux restrictions à la liberté de la presse, dans le but de mobiliser les jeunes générations.

En 2025, Public Eye a elle-même fait l'objet de nombreuses menaces judiciaires et procédures visant à censurer ou modifier ses publications. Elle les a combattues avec vigueur devant les tribunaux et hors du prétoire. Plus que jamais, nous restons déterminé·e·s à défendre la liberté de la presse. ■

Nos groupes régionaux en action

Par leur engagement, nos dix groupes régionaux contribuent activement au succès de nos campagnes et incarnent la vitalité de notre organisation. Nos quelque 200 bénévoles diffusent avec enthousiasme les thématiques de Public Eye dans leur région.

L'année 2025 a démarré en fanfare : en un temps record de 14 jours, plus de 10 000 bénévoles, dont plusieurs de Public Eye, ont récolté les signatures nécessaires à l'aboutissement de la nouvelle initiative pour des multinationales responsables. Puis, au fil des mois, nos bénévoles ont porté nos campagnes « Fonds suisse pour la mode » et « Pour que la corruption ne paie pas » avec énergie et créativité. En Suisse romande, les groupes genevois, neu-châtelois et vaudois les ont relayées dans le cadre des manifestations les plus diverses : vide-dressings, événements culturels, performances de danse, rassemblements militants à l'occasion du Black Friday... autant d'actions qui ont marqué les esprits.





Aux côtés des équipes de Public Eye, nos bénévoles ont en outre protesté pacifiquement contre les pratiques d'optimisation fiscale de Starbucks via son bureau de négocios lausannois et contre l'exploitation de la main-d'œuvre sur la chaîne d'approvisionnement de Richemont, sis à Genève.

Les bénévoles ont également organisé de multiples événements. L'exposition itinérante sur les semences «Biodiversité en péril!», créée en 2017 par le groupe de Suisse orientale, a par exemple poursuivi sa route vers la vallée de Joux, Bienne et Neuchâtel. Celle intitulée «Quand les négociants se font pincer: 20 affaires judiciaires», illustrée par l'artiste Kalonji, a été présentée dans de nombreux lieux à travers la Suisse. Enfin, la projection du documentaire «Outgrow the system – Dépasser le système», lauréat du Prix Public Eye au Festival du Film Vert, a réuni un large public à Lausanne.

Ces quelques exemples parmi tant d'autres témoignent de l'engagement sans faille des bénévoles qui font vivre notre combat pour un monde plus juste. Un grand merci à toutes et à tous! ■

Le bénévolat en chiffres

Type de bénévolat	Nombre de personnes	Nombre d'heures réalisées
Visites dans les écoles (coordination comprise)	49	3 927
Comité	9	1 180
Groupes régionaux	194	6 485
Total	252	11 592

Rejoignez notre équipe de bénévoles

Contact en Suisse romande: regional@publiceye.ch, tél. 021 620 03 03 (Aline von Mühlenen)

Contact en Suisse alémanique: regrus@publiceye.ch, tél. 044 277 79 99 (Annuschka Wassmann-Tomura)

Plus d'informations: publiceye.ch/groupes-regionaux

Vous trouverez une sélection des activités organisées par les groupes régionaux sur: publiceye.ch/événements



Animations dans les écoles romandes

Sensibiliser les élèves aux dessous de la mode éphémère, c'est l'objectif de notre exposition ainsi que des ateliers scolaires menés par une vingtaine d'animatrices et d'animateurs bénévoles, sous la coordination d'un duo très engagé.

En 2025, notre équipe romande a animé 15 ateliers destinés aux degrés secondaires 1 et 2 (gymnase et enseignement professionnel confondus) dans les cantons de Genève, Vaud et Neuchâtel ainsi que dans la Berne francophone.

En deux ou trois leçons, les élèves explorent l'impact social et environnemental de la fast fashion et échangent autour de leurs habitudes d'achat. De quoi mieux prendre conscience de la chaîne de production et de vente des habits – et des conséquences d'une consommation irréfléchie. Les ateliers rencontrent un écho favorable. La RTS leur a d'ailleurs consacré un reportage, à découvrir sur notre site.

Déjà présentée dans une centaine d'établissements, l'exposition « Fast fashion : qui en paie le prix ? » a elle aussi contribué à sensibiliser les élèves et leurs enseignant·e·s, touchant un public plus large que les animations. ■



© Martin Bichsel

You soudez rejoindre l'équipe d'animation bénévole, réserver un atelier ou accueillir notre exposition ? Écrivez-nous à l'adresse : ecole@publiceye.ch.

Plus d'informations : publiceye.ch/ecoies



« Mon œil ! » : un podcast engagé et innovant

Quatre ans après son lancement, « Mon œil ! » poursuit sa mission : regarder là où les multinationales voudraient qu'on détourne le regard, tout en explorant de nouveaux formats.

« C'est dans la boîte ! » : cette phrase conclut les tournages de notre podcast en studio. Mais, comme vous peut-être, nous en voulons toujours plus. Et parce que nous aimons expérimenter, nous avons lancé l'an dernier un format inédit, pensé pour vos oreilles : trois épisodes audio dans lesquels notre animateur Damian Veiga décrypte les enjeux autour de l'initiative pour des multinationales responsables.

Au micro, la présidente des Vert-e-s Lisa Mazzone, le politologue Claude Longchamp ou encore le directeur des Finances de Zoug partagent leurs analyses sur cette nouvelle tentative d'encadrer les multinationales en Suisse. Nous donnons également la parole à des personnes dont les droits fondamentaux sont bafoués. Leurs témoignages

rendent compte des conséquences dramatiques des activités des géants de l'économie mondialisée. Que vous connaissiez déjà cette initiative ou que vous la découvriez, cet éclairage original devrait vous captiver !

Et ce n'est pas tout : en novembre, nous avons enregistré notre premier podcast en direct à Berne – l'occasion de rencontrer notre public germanophone et de lui dévoiler les coulisses. « Mon œil ! » continue d'être diffusé toutes les deux à trois semaines. ■

Abonnez-vous : publiceye.ch/podcast

Organisation

ORGANES ET STRUCTURE

Responsabilité et décisions

Transversalité, participation et prise de décision par consensus jouent un rôle central chez Public Eye. En 2025, la structure interne a évolué pour mieux épouser la croissance de l'organisation.

En réponse à l'expansion de ses activités au cours des dernières années, Public Eye a amorcé en 2023 un processus de transformation incluant une analyse détaillée de son organisation interne. La nouvelle structure est devenue réalité en 2025 : une codirection bicéphale est désormais aux commandes, et les trois départements ont laissé place à cinq équipes (voir organigramme). Tous les postes de responsable d'équipe ont pu être pourvus en interne, gage de continuité et de maintien des compétences.

Une équipe solide

Fin 2025, les deux bureaux de Public Eye, à Lausanne et à Zurich, comptaient au total 37 employé·e·s fixes (à temps partiel). S'y ajoutent cinq personnes engagées à titre temporaire ainsi que quatre bénévoles responsables de la coordination des visites dans les écoles (voir composition de l'équipe, pages 40 et 41). Les collaboratrices et collaborateurs de Public Eye bénéficient d'une convention collective de travail de la branche ONG du Syndicat des

services publics (SSP). Une commission du personnel défend les intérêts de l'ensemble de l'équipe vis-à-vis de la direction et du comité.

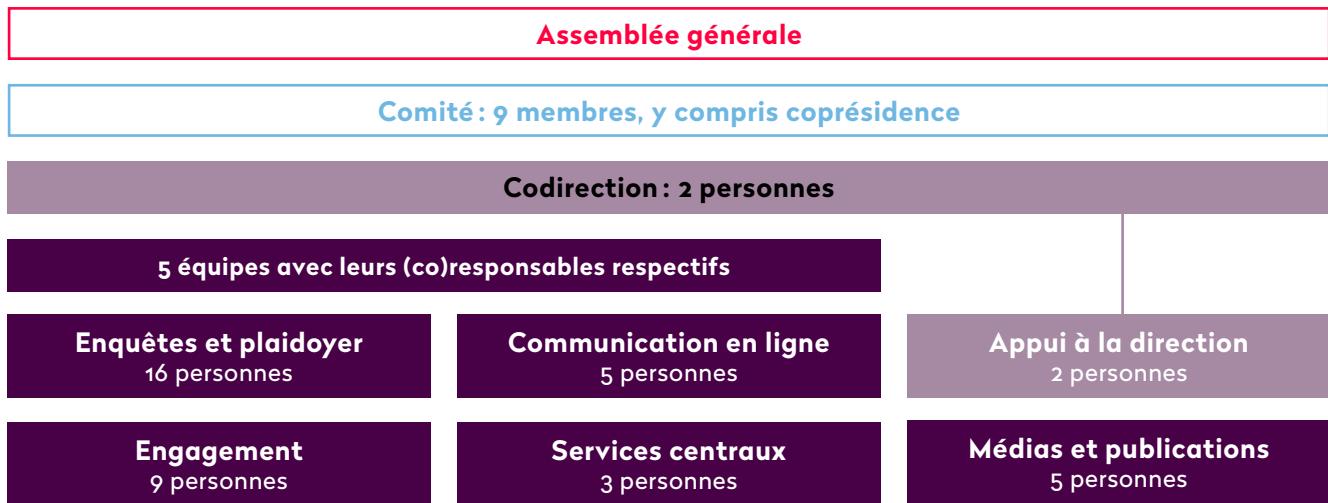
Un comité engagé

Le comité est l'organe de décision stratégique de Public Eye. Ses neuf membres (voir page 38) assument différentes responsabilités en lien avec les activités de l'organisation. Ils et elles se sont réuni·e·s sept fois en 2025, fournissant au total 1180 heures de travail bénévole.

Assemblée générale

L'assemblée générale du 24 mai 2025 a réuni 150 membres à Berne. L'événement a été principalement consacré à la présentation et à l'approbation des comptes annuels et du rapport d'activité. Par ailleurs, plusieurs changements sont intervenus au sein du comité : Zineb Benkhelifa a quitté ses fonctions après dix ans d'engagement, Claudia Frick après neuf ans et Thomas König après sept ans. ■

Organigramme



Public Eye dispose de bureaux à Lausanne et à Zurich, qui s'occupent également des membres, donatrices et donateurs de Suisse italienne. Dix groupes régionaux et une équipe de visite dans les écoles mènent en outre de nombreuses activités à titre bénévole. ■

Le comité

Coprésidence

- **Aline Gavillet**, bachelor en travail social, master en sciences sociales, travailleuse sociale dans une école cantonale. Au comité depuis 2020, membre de la délégation pour les questions de ressources humaines. Coprésidente depuis 2024.
- **Fred Sommer**, master en administration publique, consultant indépendant en gestion financière, audit, conseil et coaching. Au comité depuis 2015, membre de la délégation pour les questions de ressources humaines. Coprésident depuis 2022.

Vice-présidence

- **Alessia Jemetta**, formation en sciences infirmières, infirmière en santé mentale. Au comité depuis 2018, membre de la délégation pour les questions de ressources humaines.

Autres membres du comité

- **Sarah Burgess**, avocate, master en droit, juriste au DFAE. Au comité depuis 2023, membre de la délégation pour les questions de ressources humaines.
- **Beata Hochstrasser**, licence en lettres, gestion d'organisations à but non lucratif. Au comité depuis 2016, membre de la commission des finances.
- **Fabrice Laufer**, master en physique, conseiller en technologie au CICR. Au comité depuis 2023.

- **Yann Lenggenhager**, ancien délégué du CICR au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, professeur d'histoire au niveau gymnasial à Zurich, militant pour les droits humains. Au comité depuis 2020.
- **Philipp Meyer**, ingénieur en électronique, chargé du développement d'entreprise chez CFF Énergie. Au comité depuis 2023, membre de la commission des finances.
- **Jan Tschannen**, MAS en développement et coopération et master en théologie. Responsable de programme Afrique de l'Est dans une fondation et pasteur à Büren an der Aare. Au comité depuis 2023.

Ont quitté le comité en 2025 :

- **Zineb Benkhelifa**, licence en lettres (islamologie), déléguée de la Ville de Zurich à l'égalité des droits des personnes en situation de handicap. Au comité depuis 2015.
- **Claudia Frick**, licence en droit, formation en droits humains, juriste au Centre social protestant Vaud. Au comité depuis 2016.
- **Thomas König**, professeur et docteur ès sciences naturelles, enseignant à la clinique de psychiatrie et psychothérapie de l'Université de Berne. Au comité depuis 2018.

Nous les remercions chaleureusement pour leur engagement.



© Martin Bichsel

De gauche à droite : Aline Gavillet, Fred Sommer, Beata Hochstrasser, Fabrice Lauper, Sarah Burgess, Jan Tschannen, Philipp Meyer, Yann Lenggenhager.
Absente : Alessia Jemetta.

L'équipe

(situation au 31 décembre 2025)

DIRECTION (1,8 équivalent plein temps)

- **Ursula Baumgartner**, codirectrice (ZH)
- **Simon Berthoud**, codirecteur (LS)

APPUI À LA DIRECTION (0,7 équivalent plein temps)

- **Barbara Bommer**, ressources humaines et culture organisationnelle (ZH)*
- **Nina Karl**, organisation et projets (ZH)

ENQUÊTES ET PLAIDOYER (12 équivalents plein temps)

- **Carla Hoinkes**, coresponsable d'équipe (ZH)
- **Silvie Lang**, coresponsable d'équipe (ZH)
- **Manuel Abebe**, matières premières et politique commerciale (ZH)
- **Mouna Algelly**, juriste matières premières et finance (LS)
- **Robert Bachmann**, matières premières et finance (ZH)
- **Florian Blumer**, enquêtes et reportages (ZH)
- **Adrià Budry Carbó**, enquêtes matières premières et corruption (LS)
- **Anina Dalbert**, juriste économie et droits humains (ZH)
- **Britta Delmas**, analyste financière matières premières et finance (ZH)
- **Agathe Duparc**, enquêtes matières premières et corruption (LS)
- **Patrick Durisch**, politique santé (LS)

▸ **Christian Eckerlein**, justice dans les chaînes de valeur et mode (ZH)*

▸ **Laurent Gaberell**, agriculture et alimentation (LS)

▸ **David Hachfeld**, justice dans les chaînes de valeur et mode (ZH)

▸ **Gabriela Hertig**, politique santé (ZH)

▸ **Elisabeth Schenk**, justice dans les chaînes de valeur et mode (ZH)

ENGAGEMENT (6,2 équivalents plein temps)

- **Roman Bolliger**, responsable d'équipe (ZH)
- **Luca Karrer**, assistant administratif et coordination des bénévoles (ZH)*
- **Sibylle Müller**, suivi des membres et administration (LS)
- **Silvia Ramseier**, suivi des membres et administration (ZH)
- **Sasha Roderer**, suivi des membres et administration (ZH)
- **Danielle Schoenenberger**, suivi des membres et administration (LS)
- **Aline von Mühlenen**, coordination des bénévoles et récolte de fonds (LS)
- **Annuscha Wassmann-Tomura**, coordination des bénévoles (ZH)
- **Anita Weber**, financement de projets et successions (ZH)

MÉDIAS ET PUBLICATIONS (3,9 équivalents plein temps)

- **Géraldine Viret**, responsable d'équipe et porte-parole (LS)
- **Oliver Classen**, porte-parole (ZH)

- ▶ **Antoine Panchaud**, traduction et édition (LS)
- ▶ **Karine Pfenniger**, magazine et publications (LS)
- ▶ **Romeo Regenass**, magazine et publications (ZH)

COMMUNICATION EN LIGNE (3,6 équivalents plein temps)

- ▶ **Kaya Pawłowska**, responsable d'équipe (LS)
- ▶ **Kim Bollag**, réseaux sociaux et web (ZH)*
- ▶ **Héloïse Détraz**, réseaux sociaux (LS)*
- ▶ **Daphne Grossrieder**, podcast et communication audiovisuelle (ZH)
- ▶ **Rebekka Köppel**, web et campagnes (ZH)

Concept visuel

En 2025, les collaboratrices et collaborateurs de Public Eye ont à nouveau fait preuve d'un engagement remarquable, que nous avons choisi de mettre en lumière tout au long de ce rapport.

Les visuels reflètent, sur un mode cartoonesque, les divers sujets abordés en cours d'année. Sauf mention contraire, tous ont été réalisés par la photographe Marion Nitsch et la graphiste Karin Hutter.

Les personnes suivantes n'ont malheureusement pas pu être présentes lors de la séance photo : Adrià Budry Carbó, Laurent Gaberell et Elisabeth Schenk.

SERVICES CENTRAUX (2,2 équivalents plein temps)

- ▶ **Cornelia Celio**, responsable d'équipe, chargée de la comptabilité et de l'administration du personnel (ZH)
- ▶ **Lupe Esteves**, gestion des données, comptabilité et support informatique de premier niveau (ZH)
- ▶ **Sylvie Varone**, administration du personnel et support informatique de premier niveau (LS)

COORDINATION DES VISITES DANS LES ÉCOLES (bénévoles)

- ▶ **Nathalie Portilla et Chantal Tièche** (LS)
- ▶ **Mark Schmid et Eva Sutter** (ZH)

ONT QUITTÉ L'ORGANISATION EN 2025

- ▶ **Ariane Bahri**, magazine et publications (LS)
- ▶ **Jasmin Bärtschi**, réseaux sociaux, communication en ligne (ZH)*
- ▶ **Florian Duss**, coordination des visites dans les écoles (ZH)
- ▶ **Christian Engeli**, responsable d'équipe engagement (ZH)
- ▶ **Maxime Ferréol**, traduction et rédaction (LS)
- ▶ **Christa Luginbühl**, responsable du département thématique (ZH)
- ▶ **Eva Mangl**, coordination des bénévoles (ZH)*
- ▶ **Angela Mattli**, responsable du département thématique (ZH)
- ▶ **Juliana Roza**, assistante administrative (LS)*

Public Eye tient à remercier chaleureusement toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs qui ont quitté l'organisation en 2025 pour leur précieuse contribution et leur engagement.

*poste à durée déterminée

Merci du fond du cœur !

Depuis près de 60 ans, de nombreuses personnes s'investissent à nos côtés pour un monde plus juste : grâce à elles, notre voix résonne avec force au sein de la société civile suisse. Nous les remercions infiniment.

Nos 29 000 membres nous confèrent non seulement une stabilité financière, mais aussi le poids nécessaire pour défendre nos positions dans le débat public. Aux côtés de nos donatrices et donateurs, ils et elles nous offrent ce

qui compte le plus dans notre travail quotidien : l'indépendance. Nous pouvons ainsi fixer nos objectifs sans la moindre influence et traiter librement des sujets qui dérangent.

Nous remercions chaleureusement les fondations et organisations suivantes pour leur important soutien financier en 2025 : Fédération genevoise de coopération (FGC), Fondation Alfred Richterich, Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès humain, Fondation Corymbo, Fondation Däster-Schild, Fondation Salvia, Fondation Temperatio, Fondation Verena et Jürg Nadig-Lüdy, Infomaniak, Paroisse St. Leodegar im Hof (Lucerne), Provincialat des capucins suisses, ainsi que d'autres qui ne souhaitent pas être mentionnées.

L'équipe de Public Eye remercie de tout cœur l'ensemble de ses soutiens pour la confiance témoignée. En 2026, nous poursuivrons notre mission avec détermination, car il est plus que jamais essentiel d'agir ici pour un monde plus juste. ■

Dons testamentaires

Nous sommes particulièrement reconnaissant·e·s envers celles et ceux qui nous mentionnent dans leur testament. Les contributions issues de legs et d'héritages sont un gage de pérennité financière et d'indépendance pour notre organisation.

Si vous envisagez de faire figurer Public Eye dans votre testament, nous vous assisterons volontiers dans cette démarche. N'hésitez pas à prendre contact avec Aline von Mühlenen : aline.vonmuhlenen@publiceye.ch.

Plus d'informations : publiceye.ch/testament

Rapport financier

2025

SELON LE CODE DES OBLIGATIONS ET LES SWISS GAAP RPC

Commentaire sur les comptes annuels

Nous remercions de tout cœur l'ensemble de nos membres, donatrices et donateurs : grâce à leur généreux soutien, les recettes issues des cotisations et des dons sont restées stables par rapport à 2024. Par ailleurs, un legs exceptionnel nous a permis de clôturer l'exercice sur un résultat positif d'environ 600 000 francs.

Les recettes des cotisations s'élèvent à 2,17 millions de francs, en légère progression par rapport à l'an dernier. Les dons dépassent 3,11 millions de francs, un niveau quelque peu en deçà de celui de 2024. Quant aux recettes issues de successions, elles frôlent les 800 000 francs, une hausse significative due à un legs exceptionnel. Enfin, les produits liés aux projets s'établissent à environ 870 000 francs.

Certains postes vacants n'ayant pas été immédiatement repourvus, nous avons pu réduire nos charges de personnel malgré un renforcement des fonctions de direction. Le capital des fonds, constitué principalement de financements liés à des projets provenant de fondations et d'institutions, a été presque entièrement utilisé en 2025. Il affiche un solde de 11 250 francs.

Des nouvelles réjouissantes

Après trois ans de résultats négatifs, nous avons la satisfaction de clôturer 2025 sur un résultat positif. Cette embellie s'explique avant tout par des revenus plus élevés issus de successions ainsi que par des efforts d'économie. De quoi consolider le capital de notre organisation, qui atteint 4,1 millions de francs en fin d'exercice.

En 2025, nous avons pu réaliser des économies tant sur les frais matériels que sur les charges de personnel. Toutefois, cette approche ne saurait être reproduite durablement, dans la mesure où nous souhaitons investir dans notre travail de fond et dans la communication afin de remplir efficacement notre mission. ■

Bilan

Actif	31.12.2025	31.12.2024		Évolution
	CHF	%	CHF	%
Actif circulant				
Liquidités ¹	4 573 728	86	3 515 821	72
Titres ¹	399 186	7	684 509	14
Créances ²	164 946	3	420 650	9
Stocks	5 646	0	3 590	0
Comptes de régularisation actifs	32 036	1	55 831	1
Total actif circulant	5 175 543	97	4 680 401	95
Actif immobilisé				
Immobilisations financières ³	39 361	1	28 826	1
Dépôt de garantie	42 479	1	42 474	1
Immobilisations corporelles et immatérielles ⁴	88 236	2	162 936	3
Total actif immobilisé	170 077	3	234 236	5
Total actif	5 345 620	100	4 914 637	100
Passif	31.12.2025	31.12.2024		Évolution
	CHF	%	CHF	%
Engagements à court terme				
Dettes ⁵	117 803	2	170 403	3
Provisions à court terme ⁶	103 500	2	113 600	2
Provisions à court terme vacances + heures supplémentaires	184 928	3	199 205	4
Comptes de régularisation passifs	79 482	1	93 783	2
Total engagements à court terme	485 713	9	576 991	12
Provisions à long terme⁶	701 500	13	725 000	15
Total capital des fonds⁷	11 250	0	67 155	1
Total engagements et capital des fonds	1 198 463	22	1 369 146	28
Capital de l'organisation				
Capital lié	2 699 864	51	2 699 864	55
Capital libre	1 447 293	27	845 627	17
Total capital de l'organisation	4 147 157	78	3 545 491	72
Total passif	5 345 620	100	4 914 637	100
		9		

Compte d'exploitation

	Produits	2025		2024		Évolution
		CHF	%	CHF	%	
Dons ⁸	3 108 945	45		3 119 322	47	0
Successions ⁹	793 242	11		89 682	1	785
Cotisations des membres ⁸	2 172 795	31		2 162 880	33	0
Produits liés aux projets	872 413	13		1 195 497	18	-27
Autres produits	14 683	0		37 485	1	-61
Total produits	6 962 078	100		6 604 866	100	5
Charges		2025	2024	Évolution		
		CHF	%	CHF	%	
Charges de projets						
Charges de personnel ¹⁰	-3 265 997	47		-3 681 115	56	-11
Charges de biens et services	-1 126 014	16		-1 518 954	23	-26
Total charges de projets	-4 392 012	63		-5 200 069	79	-16
Charges collecte de fonds et frais publicitaires						
Charges de personnel ¹⁰	-359 464	5		-384 302	6	-6
Suivi des membres et récolte de fonds	-546 038	8		-426 885	6	28
Total charges collecte de fonds et frais publicitaires	-905 501	13		-811 187	12	12
Charges administratives						
Charges de personnel ¹⁰	-816 896	12		-778 565	12	5
Charges d'exploitation	-235 668	3		-288 281	4	-18
Total charges administratives	-1 052 564	15		-1 066 846	16	-1
Total charges	-6 350 076	91		-7 078 101	107	-10
Résultat d'exploitation	612 001	9		-473 236	-7	-229

	2025		2024		Évolution %
	CHF	%	CHF	%	
Résultat financier¹¹	-66 241	-1	57 696	1	-215
Résultat avant variation du capital des fonds	545 760	8	-415 540	-6	-231
Variation des fonds affectés ¹²	55 905	1	-67 155	1	0
Résultat annuel (avant utilisation/allocation au capital de l'organisation)	601 666	9	-482 696	-7	-225
Variation du capital de l'organisation					
Variation du capital lié	0	0	215 000	3	-100
Variation du capital libre	-601 666	-9	267 696	4	-325
	0		0		0

Notes relatives au bilan et au compte d'exploitation

- 1 L'augmentation des liquidités est principalement due au résultat positif et à la vente de titres.
- 2 Cette année, des réserves supplémentaires liées aux cotisations d'employeur auprès de la caisse de pension ont été dissoutes, ce qui explique la réduction de ce poste.
- 3 Public Eye détient des actions des entreprises qu'elle a cofondées ou auprès d'entreprises sur lesquelles elle travaille, pour pouvoir intervenir lors des assemblées générales de ces dernières.

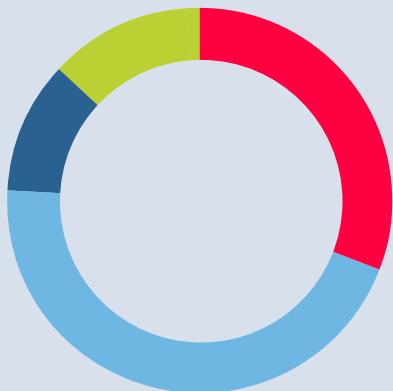
- 4 Les immobilisations corporelles ont diminué en raison des amortissements annuels.
- 5 Il s'agit de créanciers usuels qui n'ont pas encore été payés.
- 6 Il s'agit de provisions pour des actions juridiques en cours.
- 7 Le capital des fonds est composé de dons affectés qui n'ont pas encore été utilisés.
- 8 Les dons et les cotisations des membres se situent au niveau de l'exercice précédent.
- 9 Cette année, nous avons enregistré des produits exceptionnellement élevés provenant de successions.

10 Les charges de personnel ont diminué, car nous n'avons pas immédiatement pourvu les postes vacants.

11 Outre les frais bancaires, ce poste comprend les résultats financiers réalisés et non réalisés ainsi que les corrections de valeur sur les titres.

12 Au cours de l'année sous revue, 586 000 francs ont été attribués aux fonds affectés et 641905 francs ont été prélevés, ce qui explique la variation enregistrée.

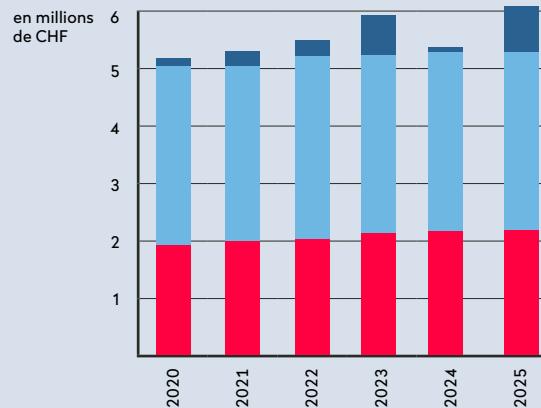
Recettes



- 31% Cotisations des membres
- 45% Dons
- 11% Successions
- 13% Produits liés aux projets
- 0% Autres produits

En 2025, Public Eye s'est financée à 87% par les cotisations des membres, les dons et les successions. La plupart des financements de projets proviennent de fondations ainsi que d'organisations laïques et ecclésiastiques. Les autres produits, qui représentent moins de 1% du total, sont issus d'honoraires et de prestations de services liées à des projets.

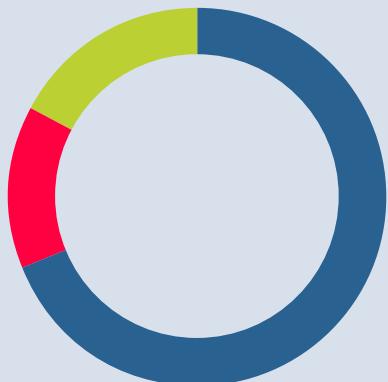
Évolution des cotisations, dons et successions



- Cotisations des membres
- Dons
- Successions

Les recettes provenant des dons et des cotisations des membres se maintiennent au niveau de l'année précédente. Ce résultat est réjouissant, compte tenu de la conjoncture économique incertaine et du contexte globalement difficile. Nous avons en outre enregistré une forte augmentation des successions. Celles-ci sont par nature difficiles à planifier et sujettes à fluctuations.

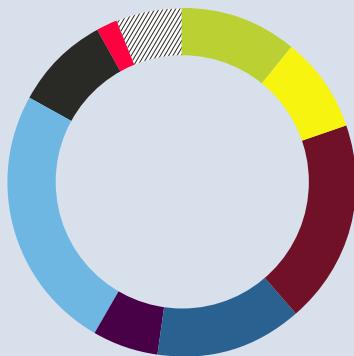
Répartition des dépenses



- 69% Projets
- 14% Collecte de fonds et publicité
- 17% Administration

Au total, 69 % (année précédente 74 %) des dépenses (personnel compris) sont consacrées au travail lié aux projets. Les dépenses pour la collecte de fonds et la publicité s'élèvent à 14 % (année précédente 11 %) et les charges administratives à 17 % (année précédente 15 %).

Répartition des dépenses par projets



- 11% Agriculture et alimentation
- 9% Santé
- 18% Finance et fiscalité
- 14% Matières premières
- 6% Matières premières agricoles
- 25% Industrie textile
- 9% Multinationales responsables
- 2% Politique commerciale
- 6% Projets transversaux

Sur les 4 392 012 francs de charges liées aux projets (personnel compris), 25 % sont imputables à des enquêtes et campagnes portant sur l'industrie textile, 18 % sur la finance et la fiscalité, 14 % sur les matières premières. Le niveau des dépenses par thématique dépend des campagnes menées et ne reflète pas le poids relatif des thématiques.

**Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
A l'Assemblée générale de**

Public Eye, Association fondée sur la Déclaration de Berne, Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (comprenant le bilan, le compte d'exploitation, le tableau de flux de trésorerie, le tableau de variation du capital et l'annexe) de Public Eye, Association fondée sur la Déclaration de Berne pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux RPC fondamentales, aux exigences légales et aux statuts incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux RPC fondamentales, et ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Sans apporter de réserve à notre opinion de contrôle, nous attirons l'attention sur la remarque 5.2 dans l'annexe aux comptes annuels qui décrit une incertitude importante relative à l'issue d'un procès engagé à l'encontre de la société. Etant donné que l'issue de ce procès est actuellement incertaine, seules des provisions partielles ont été comptabilisées.

Zurich, le 29 janvier 2026

BDO SA

Marco Beffa p.m. Anita Seferi

Réviseur responsable
Expert-réviseur agréé

50 RAPPORT FINANCIER 2025

Révision

Le bilan et le compte d'exploitation présentés aux pages 45 à 47 sont extraits et résumés des comptes annuels 2025. Les comptes 2025 ont été vérifiés dans leur intégralité par la société BDO SA.

Établis conformément au Code des obligations et aux normes comptables Swiss GAAP RPC, ils sont disponibles en téléchargement à l'adresse publiceye.ch/rapportfinancier ou peuvent être commandés auprès du secrétariat.

Contact: 021 620 03 03 | contact@publiceye.ch

Public Eye au fil du temps

Public Eye a été fondée sur la base de la « Déclaration de Berne » de 1968, manifeste qui demandait des relations plus équitables entre la Suisse et les pays pauvres. L'organisation est encore et toujours animée par la vision de ses fondatrices et fondateurs : s'attaquer aux causes des injustices qui trouvent leur origine en Suisse.



© opak.cc

Public Eye se donne pour mission de regarder là où les multinationales préféreraient que leurs activités restent dans l'ombre. Avec nos enquêtes exclusives, nous faisons la lumière sur les abus qui trouvent leur origine en Suisse et se nourrissent des inégalités à travers le monde. Nous menons des recherches approfondies et révélons des cas de corruption et de pratiques commerciales illégales et illégitimes qui ont un impact sur les populations de pays économiquement défavorisés. Nous travaillons selon les principes et standards de qualité du journalisme.

Alors que les médias sont soumis à une pression financière et politique croissante et que la désinformation est de plus en plus répandue, les enquêtes approfondies menées par des sources indépendantes revêtent une toute nouvelle importance. Notre travail exigeant n'est possible que grâce à l'engagement continu de nos membres,

donatrices et donateurs ainsi que des personnes qui nous léguent une partie de leur patrimoine.

Leur fidélité et leur générosité sont les garantes de notre indépendance, assurent notre existence à long terme et nous permettent de persévérer et de mener des campagnes toujours plus audacieuses et originales.

Nous ne nous contentons pas de pointer du doigt les dysfonctionnements mis en lumière par nos enquêtes et analyses approfondies, mais nous avons toujours pour objectif de remédier aux abus et de proposer des solutions permettant des changements durables. Nos activités s'adressent en premier lieu aux multinationales et aux autorités suisses, mais aussi au grand public, que nous cherchons à sensibiliser pour accroître notre pression.

Merci de vous engager à nos côtés pour un monde plus juste ! ■

► Plus d'informations: publiceye.ch



**DEPUIS PRÈS DE 60 ANS, PUBLIC EYE
PORTE UN REGARD CRITIQUE SUR L'IMPACT
DE LA SUISSE ET DE SES ENTREPRISES
SUR LES PAYS DÉFAVORISÉS. PAR UN
TRAVAIL D'ENQUÊTE, DE PLAIDOYER ET
DE CAMPAGNE, NOUS DEMANDONS
DAVANTAGE D'ÉQUITÉ ET LE RESPECT
DES DROITS HUMAINS PARTOUT DANS LE
MONDE. FORTE DU SOUTIEN DE SES
QUELQUE 29 000 MEMBRES, PUBLIC EYE
AGIT ICI, EN SUISSE, POUR UN MONDE
PLUS JUSTE.**

Public Eye

Avenue Charles-Dickens 4 | CH-1006 Lausanne

+41 (0)21 620 03 03 | contact@publiceye.ch

Compte pour les dons IBAN CH64 0900 0000 1001 0813 5

publiceye.ch

Public Eye

@PublicEye

@publiceye.ch

@PublicEyeSuisse

@publiceye.ch



Agir ici pour
un monde
plus juste

Public Eye

